**LE REGLEMENT**

**L'Amicale des Coureurs de Fond d'Auvergne** organise le **Samedi 26 novembre** le 8**ème** **"Noct'** **BlanzaTrail",** course pédestre se déroulant de nuit à la frontale (95% de chemins).

Départ, passage et arrivée au Complexe sportif de Blanzat.  
Temps limite : 2 heures 30.  
Retrait des dossards : le 26 novembre sur place de 14h 30 à 17h

**PARCOURS :**

2 parcours sont proposés avec pour chacun d’eux une vue exceptionnelle sur Clermont illuminé :

**La "DECOUVERTE" :**

**12,5 Km** - dénivelé + : 324 m -(départ à 17h 40)

Plus spécialement à l'intention des néophytes de la course en nocturne. Le parcours effectue d’abord une petite boucle plate de 2,5 km avec retour au stade avant de partir à l’assaut du site des côtes de Clermont par le puy de Var et de rejoindre ensuite l’arrivée en passant par l’ancienne carrière.

Correspond sensiblement à la 2ème boucle du Grand Huit.

DROIT D'ENGAGEMENT  
10 € jusqu’au 21 novembre - 13 € du 22 au 25 novembre – 15€ sur place dans la mesure des places disponibles.

**1€ par coureur sera reversé à l’AFM Téléthon**

**Le "GRAND HUIT"** :

**19,9 Km** - dénivelé + : 478 m - (départ à 17h 50)

Parcours composé de 2 boucles : la 1ère boucle (entièrement renouvelée) de 10 km rejoint le plateau de la Bade par le sentier des Mauvaises, puis redescend vers le stade par le chemin des vignerons. La 2ème boucle (9,9 km) part à l’assaut des côtes de Clermont par le puy de Var, avant de rejoindre ensuite l’arrivée en passant par l’ancienne carrière.

DROIT D'ENGAGEMENT14 € jusqu’au 21 novembre - 17 € du 22 au 25 novembre – 19€ sur place dans la mesure des places disponibles.

**1€ par coureur sera reversé à l’AFM Téléthon**

**PARTICIPATION :**

Ouvert à toutes et tous, licenciés ou non, à partir de la catégorie :  
- Junior pour le GRAND HUIT  
- Cadet pour la DECOUVERTE

**RECOMPENSE :**

Souvenir à tous.

***Collation à l'arrivée***

**ASSURANCE :**

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l’assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres de s’assurer personnellement. La participation à l’épreuve se fait sous l’entière responsabilité des concurrents avec dénonciation de tout recours contre les organisateurs en cas de dommages et séquelles durant l’épreuve ou après l’épreuve.

**SECURITE :**

Frontale (ou autre source lumineuse) obligatoire.  
Surveillance médicale assurée par l'***UMPS 63***.

**INSCRIPTIONS :**

Nombre limité à **600** participants pour l’ensemble des 2 épreuves

Fournir impérativement avec l’inscription et le règlement, la copie de la licence ou d’un certificat médical de non contre indication à la pratique de l’athlétisme en compétition datant de moins d’un an le jour de l’épreuve.

Attention : l’inscription ne sera **validée** qu’après fourniture d’un dossier complet.

Envoyer à : ACFA, 33 Place derrière la ville – 63112 BLANZAT

**Privilégier l’inscription en ligne : http :www.le-sportif.com**

**CONTACT :**

Jacky REY : 04 73 87 91 18 ou 06 32 30 61 39

Courriel : rey.jack@wanadoo.fr